

# Formations interprofessionnelles

## Formation de base CSE

Module de base destiné  
aux élu.e.s CSE de Solidaires

Durée : 5 jours

Du Lundi 11 mars au vendredi 15 mars 2024



### Objectifs

**Horaires : 8h30 - 17 h**

Cette formation est destinée aux représentants de proximité, élu.e.s et suppléant.e.s du CSE plus de 50. Elle comportera des moments d'échanges importants entre les différentes équipes qui participent et du travail sur des cas pratiques.. Elle traitera notamment des questions suivantes :

- La mise en place et son règlement intérieur (qui traite du fonctionnement du CSE) ;
- Les informations, la BDESE, les expertises, les droits d'alerte, les budgets, les commissions ;
- Les réclamations individuelles et collectives ;
- La prise en charge syndicale des questions Santé Travail et la CCST ;
- Les attributions économiques du CSE ;
- Les procédures de consultation ;
- La formation Solidaires complémentaire des élu.es.



Le stage aura lieu dans les locaux de Solidaires  
3 rue Federico Garcia Lorca à Grenoble

( Tram A arrêt MC2) - parking gratuit au pied des locaux solidaires

## ***1 - inscris- toi à la formation auprès de Solidaires Isère***

**Complete la demande d'inscription à la formation syndicale en pièce jointe et envoie**  
la fiche complètement renseignée à [formationsolidaires38@orange.fr](mailto:formationsolidaires38@orange.fr)

## ***2 - Dépose ta demande de congé de formation syndicale (CFESS) auprès de ton employeur 30 jours minimum avant le début de la formation***

Utilise et complète le document demande de formation CFESS. doc

**L'employeur ne peut refuser la formation sans motiver son refus et doit la financer**  
( voir demande CFESS en PJ)

